

# APPEL À CANDIDATURE

## Résidence - Ateliers partagés du LED

La Ville de Thionville est lance un nouvel appel à candidatures visant à renouveler la présence d'artistes travaillant au sein des ateliers d'arts plastiques du LED (Laboratoire d'Échanges et de Développement), situé chemin du Leidt à Thionville.

### I- LIEU ET CONDITIONS DE RÉSIDENCE

#### Présentation du LED



Le LED vise à soutenir le travail de création artistique et la diffusion des œuvres, en favorisant les rencontres entre artistes, professionnels du secteur culturel et publics.

Le LED se propose d'accueillir les artistes, les associations et les porteurs de projet en quête d'un lieu de travail. Il est un outil au service de la création artistique : un lieu de travail, de résidence, de répétition ou de vie associative.

Les équipes municipales aident les porteurs de projets qui le souhaitent dans leur démarche de création, dans le développement de nouvelles activités, ou à la résolution de difficultés.



## Conditions de résidence

L'entrée dans les ateliers d'arts plastiques aura lieu en septembre 2023, pour un conventionnement courant jusqu'en août 2024. Les ateliers du LED sont des espaces lumineux avec points d'eau et accès internet filaire. Deux artistes seront accueillis par atelier.

Les artistes sélectionnés seront exonérés de loyer, en contrepartie de la réalisation d'un atelier artistique en partenariat avec une structure de la ville de Thionville. Le type de public visé (scolaires, seniors, personnes en situation de handicap...) sera établi selon le choix exprimé par l'artiste et organisé par l'agent municipal en charge des arts visuels.

Une exposition collective restituant le travail réalisé durant la résidence sera présentée à la galerie Suzanne Savary (8 place Marie Louise, Thionville) avant le début de la période estivale de l'année en cours.

La durée de la résidence au sein du LED est de 11 mois (de septembre à août). La résidence pourra être prolongée d'une année supplémentaire sur demande écrite du résident au moins 4 mois avant l'issue de sa première année de présence. Le résident devra présenter un projet en cours nécessitant sa présence dans l'atelier pour une durée supplémentaire, ou un projet à venir lié au territoire mosellan (projet lié à des partenaires du territoire, ou travail artistique autour du patrimoine historique ou culturel local).

Les candidatures des artistes ayant précédemment déjà bénéficié d'une période de résidence au sein des ateliers du LED ne seront pas prises en compte.

#### **Calendrier de candidature :**

- > Ouverture des candidatures : 02 mai 2023
- > Clôture des candidatures : 18 juin 2023
- > Annonce des candidats sélectionnés : 4 Juillet 2023.

## **II- SELECTION ET JURY**

Les artistes de toutes pratiques plastiques sont invités à candidater, sans condition de diplôme ou d'âge.

La sélection sera établie en fonction de la qualité du projet présenté, du parcours professionnel de l'artiste, ainsi qu'à partir de sa sensibilité à la médiation artistique.

Une priorité sera donnée aux artistes résidents du territoire mosellan afin de soutenir le développement de la carrière et de la production artistique d'artistes locaux.

La sélection sera établie par un jury composé de membres de la Direction des affaires culturelles, de la direction du tiers-lieu Puzzle et de la responsable des arts visuel de Thionville.

Les candidats recevront un retour favorable ou défavorable par mail dans les conditions calendaires présentées dans cet appel à candidature.

### III- COMMENT CANDIDATER

L'inscription est gratuite.

Le dossier doit impérativement inclure :

- Un CV artistique.
- Une lettre de motivation présentant une description du projet artistique général de l'artiste ou de la recherche qui sera développée pendant la résidence (3 pages maximum).
- Un portfolio d'une sélection représentative du travail de l'artiste, présentant des projets passés ou en cours (20 pages maximum).
- Une proposition détaillée d'un atelier artistique que le candidat serait susceptible de proposer au cours de son année de résidence (public visé, déroulé de l'action, matériel).

Les dossiers de candidatures devront être envoyés par mail ou via le site WeTransfer à l'adresse [cyrielle.bethegnies@mairie-thionville.fr](mailto:cyrielle.bethegnies@mairie-thionville.fr)

Les fichiers devront impérativement être regroupés dans un Fichier ZIP, nommé à partir des coordonnées du candidat suivant le format : **Nom\_prénom\_LED**  
L'objet du mail devra porter le même nom.

Renseignements auprès de Cyrielle Bethegnies, responsable des arts visuels :  
[cyrielle.bethegnies@mairie-thionville.fr](mailto:cyrielle.bethegnies@mairie-thionville.fr) / 06.47.05.01.16, 03.82.80.17.30